

Les descendants de Sulpice



Recueil des actes des Darnault

commune de **St Pierre de Lamps** (Indre)

MARRIAGE

St. Pierre de Lamps.

ÉTAT CIVIL.

Année 1879.

N. 1.
 Etie Lucien
 Alexandre Emile
 Salomon
 Lucien
 Genesim
 Couturier

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le dix huitième
 jour du mois de juin, à dix heures du matin, pardevant nous
 Charles Etie de Bellisard, maire, officier de l'état civil de
 la commune de St Pierre de Lamps, Canton de Lercoux, D'après
 le mandat de l'Etat, ont comparu en vertu d'un acte commun.
 Etie Lucien, Alexandre Emile, Salomon, âgé de quatre
 mois avec sa mère à Argey, Canton de Beyançais le premier
 Décembre mil huit cent soixante, comme il en est attesté
 par son acte de naissance, Etie à Argey le deuxieme



Les parties à venir mentionnées et du Chapitre XI du
 titre du Code Civil, intitulé: De Mariage; avons demandé à
 futur époux et à la future épouse s'ils valent et prouvent
 pour mari et pour femme; Chacun d'eux ayant répondu
 affirmativement et assésurément. Prestant, au nom de la loi
 que Etie, Salomon, Alexandre Emile, Salomon et Lucien
 Genesim Couturier sont censé par le mariage. Et que nous
 avons dressé acte en présence de Comon Salomon âgé de vingt
 sept ans, Cultivateur, domicilié commun à Velleux frère du futur
 et Lucien Rabier âgé de cinquante deux ans, fermier de biens
 au grand lieu, beau frère du futur, et Lucien Couturier âgé
 de trente cinq ans, fermier, domicilié avec Etie, commun
 à St Martin de Vampy, frère de la future et Lucien Rabier
 âgé de quarante cinq ans, marchand ferant, domicilié à
 Argey, beau frère de la future. Lesquels après qu'il leur
 en a été donné lecture, l'ont signé avec nous et les parties
 contractantes sans y avoir fait aucune réserve.

Etie Lucien
 Emile Salomon
 Lucien
 Genesim
 Couturier
 Etie
 Alexandre Emile
 Salomon
 Lucien
 Genesim
 Couturier
 Comon Salomon
 Lucien Rabier
 Richard Rabier

présent mois, propriétaire, Domicilié à La Croix, Commune
 d'Argy, Canton de Bazancay, majeur, fils de feu Jean Baptiste
 Jacques Salmon, décédé à Argy, Canton de Bazancay le
 Dix huit diuante mil huit cent soixante trois, comme il est
 constaté par l'acte de Louis Delire à Argy le neuf juin présent
 mois et de feu Claire Adelaide Robin décédée à Argy, Canton
 de Bazancay le treize mai mil huit cent soixante trois,
 comme il est constaté par l'acte de Louis Delire à Argy le
 neuf juin, présent mois. Les Léonie Genierine Cousturier,
 âgée de trente-cinq ans, née à Villagenais, Canton de Lercure le
 Sept octobe mil huit cent quatre-vingt sept comme il est constaté
 par l'acte de naissance Delire à Villagenais le quatorze juin
 présent mois, sans profession, domiciliée au petit Villon et
 Est Commune, fille majeure de Vincent Cousturier, propriétaire
 domicilié au petit Villon, ici présent et consentant et de
 Genierine Perron, domiciliée au petit Villon, ici présente et
 consentante. lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
 du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été
 faites devant le maire par le père de la maison commune, savoir
 la première le dimanche huit du mois de juin à l'heure
 de dix heures du matin, et la seconde le dimanche quinze
 juin mil huit cent soixante dix neuf à l'heure de dix heures
 du matin. En la Commune d'Argy les dimanches huit et
 quinze juin, présent année, comme il est constaté par le
 certificat de non opposition Delire à Argy le dix huit juin
 présent mois. Aucune opposition audit mariage ne nous
 ayant été signifiée, nous avons dû à leur requête, après avoir
 constaté qu'il n'y a eu point de contrat de mariage entre les futurs
 époux devant maître Adolphe Abstin à Argy le cinq
 juin présent mois après avoir donné lecture de tout